



# 10<sup>ème</sup> CONCOURS Du MEILLEUR BOUDIN BLANC TRADITIONNEL Et/ou du MEILLEUR BOUDIN BLANC CREATIF

## Article 1

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire-Atlantique, organise le 10<sup>ème</sup> Concours du Meilleur Boudin Blanc traditionnel, ou du Meilleur Boudin Blanc Créatif selon votre imagination.

## Article 2

Les épreuves de dégustation par le jury se dérouleront le **MERCREDI 05 OCTOBRE 2022**  
44980 STE LUCE SUR LOIRE - La proclamation des résultats le **Lundi 17 OCTOBRE 2022** – SALON BOUCHERIE-CHARCUTERIE-TRAITEUR à ANGERS.

## Article 3

Ce concours est ouvert aux artisans Charcutiers Traiteurs et Bouchers Charcutiers Traiteurs de la Région Pays de la Loire, inscrits au Registre des Métiers.

## Article 4

Les participants devront certifier que le produit présenté est bien de leur fabrication.

## Article 5

Les candidats devront adresser leur inscription à la F.A.C.T.44, 10, rue de la Jalousie 44980 Sainte-Luce sur Loire  
Pour le **JEUDI 29 septembre 2022** au plus tard - le cachet de la poste faisant foi.

## Article 6

Les droits d'inscription sont fixés à 38 €, somme que les candidats devront obligatoirement joindre par chèque libellé à l'ordre de la FACT44 à leur bulletin d'engagement. L'inscription ne pourra être enregistrée à défaut de paiement. Les droits versés resteront acquis dans tous les cas à la FACT44.

## Article 7

Pour le boudin créatif, les candidats ont la possibilité de présenter plusieurs échantillons avec le droit d'inscription correspondant, mais seul le produit ayant obtenu le plus de points sera retenu.

## Article 8

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique ne serait être tenue responsable des empêchements au déroulement des concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure.

## Article 9

Les candidats devront faire parvenir ou déposer leur produit au nombre de **2 BOUDINS dans chaque catégorie** – Emballage de votre choix et joindre à l'intérieur de leur colis **une enveloppe cachetée sans signe extérieur avec leur Nom, adresse et numéro de téléphone personnel.**

Préciser le nom des produits utilisés pour le Créatif -

Aux adresses suivantes : **Jusqu'au Mercredi 05 OCTOBRE 2022 – 12 Heures**

**BUREAU de la FACT44**  
10, rue de la Jalousie - 44980 STE LUCE/LOIRE  
Tél : 02.51.85.08.66

**Charcutier-Traiteur Jean-Michel PATRON**  
8 rue de la Ville en Pierre - 44000 NANTES  
Tél : 06.72.49.18.45

A la réception, il sera entreposé dans les meilleures conditions.  
Le produit devra être emballé de telle sorte qu'il ne puisse s'altérer durant l'acheminement.

## Article 10

Le jury sera composé de professionnels et de consommateurs. Le jury se réunira le **MERCREDI 05 OCTOBRE 2022**. Les décisions du jury sont sans appel. Le fait de l'engagement d'un candidat au concours, l'oblige à respecter ce règlement.

### **Article 11**

Il sera attribué coupes et diplômes en fonction du classement, le **LUNDI 17 OCTOBRE 2022 à 16H**  
Lieu : **SALON BOUCHERIE-CHARCUTERIE-TRAITEUR à ANGERS.**

### **Article 12**

Les lauréats seront prévenus par EMAIL le **06 OCTOBRE 2022** et sur le site Internet **www.charcutiertraiteur44.fr**

### **Article 13**

Lors de la **REMISE DES PRIX**, **chaque professionnel lauréat devra impérativement se présenter en veste de travail.**  
**Le lauréat doit être présent à la remise des prix.**

Les membres de la F.A.C.T. 44 seront très honorés de votre participation à ce concours.

---

Pièce jointe : bulletin d'inscription